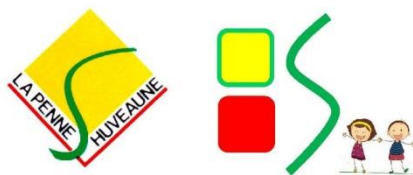


Ville de La Penne Sur Huveaune  
Service Péri-scolaire Municipal

# PROJET PÉDAGOGIQUE DES TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE

COMMUNE  
DE  
LA PENNE SUR HUVEAUNE



Service Péri-scolaire Municipal

## ▪ Organisation des différents temps d'activité périscolaire

Les temps d'activités périscolaire se caractérisent par une réorganisation du temps passé à l'école pour permettre à tous les enfants d'avoir accès aux pratiques culturelles, sportives et artistiques.

Au sein de la commune elle se décline de différentes manières :

- Garderie du matin
- Garderie du soir
- Pausés méridienne
- Vendredi après-midi de 13h30 à 16h30

Ces différents temps mis en place ont pour finalité de permettre aux publics de découvrir, de s'initier et d'expérimenter de nouvelles pratiques éducatives qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs.

## ▪ Objectifs éducatifs du PEDT

« Appréhender l'enfant au travers de tous ces différents temps : scolaire, loisir, sportif, culturel, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaire »

L'épanouissement personnel de l'enfant et l'apprentissage du « vivre ensemble » sont les deux fils conducteurs du projet éducatif de la municipalité.

Pour cela, la Commune souhaite proposer des activités ludiques éducatives développant la curiosité, la créativité et l'inventivité (épanouissement personnel) mais aussi l'écoute, le respect, l'apprentissage des différences (le « vivre ensemble »).

## ▪ Finalité

« Faire en sorte que les enfants deviennent de futurs citoyens actifs. »

## ▪ Les objectifs généraux

- Favoriser la complémentarité entre les enfants pour être dans l'émulation de groupe et non dans la compétition ;
- Respecter les rythmes de vie et les besoins de l'enfant ;
- Développer l'ouverture d'esprit et la curiosité ;
- Encourager l'implication des enfants dans la vie du village ;
- Favoriser le choix de l'enfant.

## ▪ Les objectifs opérationnels

Les objectifs pédagogiques déclinent les objectifs éducatifs de manière opérationnelle, afin de permettre leur évaluation.

Les objectifs pédagogiques définis sont les suivants:

- Favoriser la complémentarité entre les enfants pour être dans l'émulation de groupe et non dans la compétition :
  - En favorisant la mixité d'âge, de sexe et d'école ;
  - En proposant des activités différentes, mais complémentaires de l'enseignement scolaire ;
  - En encourageant l'entraide et la solidarité grâce à des projets collectifs qui nécessitent l'implication de tous.
  
- Respecter les rythmes de vie et les besoins de l'enfant :
  - En proposant des activités qui sollicitent peu d'attention cognitive ;
  - En adaptant le TAP aux plus petits.
  
- Développer l'ouverture d'esprit et la curiosité :
  - En proposant des activités de découverte ;
  - En favorisant les activités autour du goût ;
  - En proposant des activités autour des cultures étrangères.
  
- Encourager l'implication des enfants dans la vie du village :
  - En organisant des activités en partenariat avec les acteurs du territoire ;
  - En proposant des activités d'éducation citoyenne ;
  - En proposant des activités de découverte des savoirs faire locaux.
  
- Favoriser le choix de l'enfant :
  - En proposant des activités variées : culturelles, artistiques, sportives, citoyennes...
  - En favorisant l'écoute ;
  - En préparant les plus grands à leur entrée au collège.

## ▪ Les différents accueils périscolaires

### ✓ **Garderie du matin :**

La garderie du matin est un service payant proposé aux personnes habitant la commune au tarif de 2€. Elle est gérée par le personnel de la mairie. Ce sont des agents de service, des

animateurs titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animations), ou des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles).

On y trouve le plus souvent des **matériels de jeux** et diverses activités sont proposées (**dessins, coloriations, puzzles, maquillage...**). Les animateurs organisent parfois des **ateliers d'éveil**.

Les enfants sont accueillis de 7h20 à 8h20.

#### ✓ **Garderie du soir**

La garderie du soir est un service gratuit proposé aux familles de la commune.

Egalement encadré par le personnel de la mairie qui sont des animateurs titulaires de BAFA. On y trouve un temps calme où les enfants prennent leur goûter et un temps de travail pour les enfants qui souhaitent faire leur devoir ; en parallèle un temps d'animation est proposé.

Cette garderie se fait de 16h30 à 17h30.

#### ✓ **Pause méridienne**

La pause méridienne est un temps de restauration, géré par le personnel municipal, notamment des ATSEM, des Responsables Interclasse, des agents polyvalents et depuis peu des animateurs titulaires du BAFA.

Ce temps par sa durée permet de proposer aux enfants un panel d'activités dont les objectifs sont l'épanouissement, le vivre ensemble et l'accès aux pratiques culturelles, sportives et artistique.

La pause méridienne est une partie intégrante de la vie de l'enfant. En effet c'est un facteur de détente, d'équilibre alimentaire, de socialisation, d'autonomie.

Les activités proposées participent à répondre aux besoins de l'enfant.

Le temps méridien est un temps de détente et d'activités éducatives pour l'enfant.

Les enfants sont pris en charge de 11h30 à 13h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les activités proposées sur le temps méridien se déroulent en deux parties :

- De 11h30 à 12h15
- De 12h15 à 13h00

Avant et après le repas, jusqu'à trois activités peuvent être proposées :

- Activité sportive
- Activité manuelle, artistique ou citoyenne
- Ludothèque

## ▪ Les accueils collectifs de mineurs

### ✓ TAP du vendredi

La commune de La Penne Sur Huveaune dispose sur son territoire de trois groupes scolaires. Ils accueillent les activités périscolaires du vendredi après-midi proposés dans le cadre d'un agrément CAF (ASRE), lié au projet éducatif de territoire (PEDT).

#### ***École Jacques Prévert***

Situé au 109 Chemin du Patiare, l'école dispose de nombreux avantages concernant sa proximité avec les structures municipales et lieux d'accueils :

- Le centre aéré « La Farandole », situé à 5 minutes à pied,
- La colline, située à 10 minutes à pied,
- Le centre culturel la MASC, à 15 minutes à pied,
- Le complexe sportif, un peu plus loin situé à 15 minutes à pieds.

L'ACM accueille 126 enfants tous les vendredis, répartis en 9 groupes, encadrés par 9 intervenants et animateurs.

#### ***École Beausoleil***

Situé à l'allée de la Pinède, l'école est à proximité de certaines structures municipales :

- La salle de la Massabielle, à 2 minutes à pieds,
- La médiathèque, à 2 minutes à pieds,
- Le complexe sportif, à 15 minutes à pieds,
- Le centre culturel la MASC, à 15 minutes à pieds.

L'ACM accueille 157 enfants par vendredis, répartis en 10 groupes, encadrés par 10 intervenants et animateurs.

#### ***École Pierre Brossolette***

Situé au 14 Boulevard de la Gare, l'école est collée à la Mairie de la commune.

Sa particularité est d'être à proximité des installations sportives et culturelles de la commune :

- Complexe sportif, situé à 5 minutes à pieds,
- La salle des fêtes, située à 10 minutes à pieds,

L'ACM accueille 119 enfants répartis en 7 groupes, encadrés par 7 intervenants et animateurs.

## ▪ Période et fréquence des TAP

	<b>DATES</b>
<b>Cycle 1</b>	<b>Des vacances d'été aux vacances d'automne</b>
<b>Cycle 2</b>	<b>De la fin des vacances d'automne aux vacances de fin d'année</b>
<b>Cycle 3</b>	<b>Des vacances de fin d'année aux vacances de février</b>
<b>Cycle 4</b>	<b>Des vacances de février aux vacances de printemps</b>
<b>Cycle 5</b>	<b>Des vacances de printemps au début du mois de juin</b>
<b>Cycle 6</b>	<b>Du mois de juin à la fin de l'année scolaire</b>

Les activités périscolaire se font le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 au sein des 3 écoles de la commune.

Cela représente 6 à 7 vendredis d'activité selon les périodes, excepté la dernière entre mai, juin, juillet où 11 vendredis se succèdent.

Pour une gestion plus simple, nous les avons coupés en deux, ce qui donne 5 vendredis d'animation pour la fin de l'année scolaire.

## ▪ L'équipe d'encadrement

La commune de la Penne Sur Huveaune dispose de trois groupes scolaires avec plus de 400 enfants inscrits aux activités.

Pour répondre aux normes d'encadrements dictées par la direction départementale de la jeunesse et sport (DDJS) pour les temps qui disposent d'un agrément ; et se rapprocher le plus de ces mêmes taux d'encadrement pour les autres temps. La municipalité fait appel à plus ou moins une trentaine d'animateurs et intervenants confondu pour encadrer les enfants durant les temps périscolaires.

Chaque école, fonctionnant dans le cadre d'un ACM (Accueil Collectif de Mineurs) est chapeauté par un Directeur (TAP du vendredi), qui devient ou est remplacé par un responsable interclasse sur le temps du midi. Le tout est sous la responsabilité du service périscolaire.

## **DIRECTION**

- Mr JEAN Sylvain, diplômé BPJEPS LTP, directeur d'ACM,
- Mme Marie-Claude MOURLAM, responsable interclasse
- Mr MUNOZ Christophe, diplômé BPJEPS APT, directeur d'ACM et responsable interclasse,
- Mme LIQUIDATO Lucie, diplômée BPJEPS LTP, directrice d'ACM
- Mme Françoise SAUZE, responsable interclasse.

## **ADJOINT**

- Est responsable des groupes qui sortent à l'extérieur pour participer aux activités.

## **PERSONNEL POLYVALENT MUNICIPAL (présent sur plusieurs temps)**

- Assure à la fois le temps du midi les TAP le vendredi, les garderies.

## **PERSONNEL MUNICIPAL INTERVENANTS (seulement pour les TAP du vendredi)**

Interviennent à la fois au service culturel (MASC) et dans le cadre périscolaire.

## **ANIMATEURS**

Interviennent lors de tous les temps périscolaires.

## **INTERVENANTS (TAP du vendredi)**

Salariés d'associations partenaires (convention) mis à disposition par leur structure dans le cadre des activités périscolaires.

## **STAGIAIRES**

Animateur CQP, BPJEPS en formation effectuant leur stage de mise en situation au service périscolaire municipal

## ▪ TAP

### ✓ **Fonctionnement des groupes et répartition**

L'ensemble du personnel encadrant tourne sur les 3 écoles de manière à ce que tous les enfants puissent découvrir les activités mises en place.

La répartition des élèves s'est faite de cette manière :

- Les petites sections (3 groupes)
- Les moyens et grands mélangés (7 groupes)
- Les cp (5 groupes)
- Les ce1-ce2 (8 groupes)
- Les cm1-cm2 (6 groupes)

Des réunions pour les animateurs sont prévues afin de mettre en place des projets d'activités régulièrement.

Ces réunions nous permettent également de faire le bilan du cycle écoulé ainsi que sur le fonctionnement des activités.

### ✓ **Fonctionnement**

Ce fonctionnement est le même pour les trois écoles de la Commune.

- 13h : Arrivé sur l'école
- 13h15 : réception des animateurs et intervenants
- 13h20 : distribution des pochettes d'appel
- 13h30 : début des activités
- 14h30 : 1<sup>er</sup> roulement entre les groupes
- 15h30 : 2<sup>e</sup> roulement
- 16h30 : fin des activités, retour aux parents

## ▪ **Les PAI, Protocoles d'Aide Individualisé**

Les PAI sont signés en début d'année en présence des directeurs. Des trousseaux ont été faits exclusivement pour le temps périscolaire et sont accessibles par tous les animateurs.

### ▪ **Les locaux**

La municipalité met à disposition tous les locaux de la commune pour le bon déroulement des activités.



Liste des locaux disponible :

- Le gymnase de la Colombe ;
- Le Dojo ;
- La salle de réunion de la Colombe ;
- Salles d'activités et de danse de la MASC (Service Culturel) ;
- Salle sous-contact (Service jeunesse) ;
- Salle Massabielle ;
- Classes, hall d'accueils ainsi que salles polyvalente des trois écoles ;
- Le complexe sportif ;
- Le club de tennis ;
- La maison des associations.
- Et bien sûr les locaux des écoles.